



REUNION INTERNATIONALE SUR L'EVALUATION DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT: 10-14 JANVIER 2005

La Réunion Internationale (RI) sur l'Evaluation de l'Application du Programme d'Action pour le Développement Durable des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) s'ouvre aujourd'hui au Swami Vivekananda International Convention Center, à Port Louis, Maurice, et ses travaux se poursuivront jusqu'au 14 janvier 2005. L'ouverture de la RI a été précédée par deux journées de consultations informelles, tenues les samedi 8 et dimanche 9 janvier, et organisées en vue de faciliter les préparatifs de la réunion et, en particulier, pour avancer les négociations autour du *Projet de Papier Stratégique pour la Poursuite de la Mise en Application du Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID (A/CONF.207/L.1)*.

Du lundi 10 au mercredi 12 janvier, la RI tiendra des groupes de discussions interactives, en plénière, sur les thèmes: des vulnérabilités environnementales des PEID; des difficultés particulières posées aux PEID dans les domaines du commerce et du développement économique; du rôle de la culture dans le développement durable des PEID; du traitement des tendances émergentes et des défis sociaux posés au développement durable des PEID; et l'édification de la résistance des PEID. Au cours des trois premières journées de la RI, une Grande Commission se réunira pour faire avancer les délibérations autour du projet de document de la Stratégie.

La réunion de haut niveau de la RI aura lieu les jeudi 13 et vendredi 14 janvier, et comprendra un débat général et deux tables rondes. Le débat général (13-14 janvier) sera probablement consacré à la "Revue Exhaustive de l'Application du Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID." Les deux tables rondes procéderont à l'examen du thème général de "la Voie à Suivre," la première (13 janvier), portant sur la question de la mobilisation des ressources, et la seconde (14 janvier), sur celle du renforcement des capacités.

Des événements spéciaux et des activités de partenariat traitant d'une large gamme de sujets touchant aux PEID sont également programmés tout le long de la réunion.

BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS D'EVALUATION DU PAB

La vulnérabilité des îles et des littoraux a été reconnue par la 44^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU, en 1989, lorsqu'elle a entériné la résolution 44/206 consacrée aux effets défavorables éventuels de l'élévation du niveau des mers sur les îles et les littoraux, et en particulier les littoraux de faibles altitudes. La Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED), tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au

Brésil, a attiré l'attention internationale sur le cas particulier des petites îles et des littoraux, lorsqu'elle a adopté le Plan d'action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le Chapitre 17 du Plan d'action 21, concernant la protection des océans, de tous les types de mers et des littoraux a englobé une partie programmatique consacrée au développement durable des petites îles. Le Plan d'action 21 a appelé également à la convocation d'une conférence mondiale sur le développement durable des PEID.

CONFERENCE MONDIALE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEID: Etablie par la résolution 47/189 de la GA en 1992, la Conférence Mondiale sur le Développement Durable des PEID s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 25 avril au 6 mai 1994. La Conférence a abouti à l'adoption du Programme d'Action de la Barbade pour le Développement Durable des PEID (PAB), un programme en 14 points, qui détermine les domaines d'intervention prioritaires et qui fait état des mesures spécifiques nécessaires au traitement des difficultés particulières auxquelles les PEID se trouvent confrontés. Les domaines prioritaires englobent: les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers, les catastrophes naturelles et environnementales, la gestion des déchets, les ressources côtières et marines, les ressources en eau douce, les ressources en terres, les ressources énergétiques, les ressources touristiques, la biodiversité, les institutions nationales et les capacités administratives, les institutions régionales et la coopération technique, le transport et la communication, la science et la technologie, et le développement des ressources humaines. Le PAB identifie, en outre, plusieurs domaines trans-sectoriels nécessitant une attention, dont ceux: du renforcement des capacités; du développement institutionnel aux échelons national, régional et international; de la coopération dans le transfert des technologies écologiquement rationnelles; du commerce et de la diversification économique; et des finances. La Conférence a également adopté la Déclaration de la Barbade, une affirmation de la volonté politique qui soutient les accords contenus dans le PAB. La Commission de Développement Durable (CDD) a reçu la responsabilité du suivi de la mise en application du PAB.

SE-AGNU-22: En septembre 1999, la 22^e Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU (SE-AGNU-22) a entrepris une évaluation exhaustive de la mise en œuvre du PAB. La Session Extraordinaire a adopté le document "Etat des progrès accomplis et initiatives pour la future mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable des PEID," qui détermine les six domaines problématiques nécessitant une attention urgente: les changements climatiques, les catastrophes naturelles et environnementales et la variabilité climatique, les ressources en eau douce, les ressources côtières et marines, l'énergie, et le tourisme. Outre ces domaines prioritaires, la Session extraordinaire a mis en exergue la nécessité de se focaliser sur les moyens d'exécution, à travers: les stratégies de développement

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alexis Conrad, Elisa Morgera, Prisma Nuengsigkapan, Richard Sherman, et Hugh Wilkins. Edition numérique: David Fernau. Version française: Mongi Gadhoun. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFÉFP); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); le ministère néerlandais des affaires étrangères, et la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2005, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères; les ministères norvégiens de l'environnement et des affaires étrangères; les ministères finlandais de l'environnement et des affaires étrangères; Swan International; le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Le financement de la version espagnole est fourni par le ministère espagnol de l'environnement. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA. L'équipe du BNT à la BPOA+10 est joignable directement par e-mail à: <prisna@iisd.org>.



urable, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources et la finance, la mondialisation et la libéralisation du commerce, le transfert de technologies écologiquement rationnelles, l'indice de vulnérabilité, la gestion des données, à travers le renforcement du réseau des PEID, et, la coopération internationale et les partenariats. La Session Extraordinaire a également adopté une déclaration dans laquelle les Etats membres ont, entre autres, réaffirmé les principes du développement durable incarnés dans le Plan d'Action 21, la Déclaration de la Barbade et le PAB, ainsi que leurs engagements en leur faveur.

SOMMET DU MILLENAIRE: En septembre 2000, au Sommet du Millénaire des Nations Unies, qui s'est déroulé au siège de l'ONU à New York, les dirigeants mondiaux ont adopté la Déclaration du Millénaire (Résolution de l'Assemblée Générale 55/2) et ce faisant, ont pris la résolution de répondre aux besoins particuliers des PEID, à travers la mise en œuvre du PAB et des conclusions de la SE-AGNU-22, rapidement et intégralement.

SMDD: Le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le SMDD a réaffirmé le cas particulier des PEID, et a consacré au développement durable des PEID, un chapitre entier du Plan de Mise en Application de Johannesburg (PMAJ), qui détermine un ensemble d'actions prioritaires, appelle à une évaluation exhaustive du PAB, en 2004, et requiert de l'AG, à sa 57^e session, de considérer la convocation d'une réunion internationale consacrée au développement durable des PEID. Les partenariats de développement durable, non négociés, connus également sous l'appellation de partenariats/initiatives de Type II, ont été l'un des résultats importants du SMDD. En décembre 2004, 294 partenariats ont été enregistrés auprès du Secrétariat de la CDD, dont 18 sont focalisés sur le développement durable des PEID.

AGNU-57: En décembre 2002, la 57^e session de l'Assemblée Générale (AGNU-57) a adopté la résolution 57/262, dans laquelle elle décide de convoquer, au cours de l'Année 2004, une réunion internationale consacrée à l'évaluation exhaustive intégrale de la mise en œuvre du PAB, et a accueilli favorablement l'offre du gouvernement mauricien d'accueillir la réunion. L'Assemblée Générale a également décidé que la revue devra chercher à renouveler l'engagement politique de tous les pays en faveur, et la focalisation sur, des actions pratiques et pragmatiques pour la suite de la mise en œuvre du PAB, y compris à travers la mobilisation des ressources et l'assistance au profit des PEID. La résolution a décidé en outre la convocation de réunions préparatoires régionales, ainsi que d'une réunion préparatoire interrégionale, en vue d'entreprendre une évaluation du PAB, aux échelons national, sous-régional et régional, et a invité la CDD, à sa 11^e session (CDD-11), de procéder à l'examen de son rôle dans le processus d'évaluation.

CDD-11: A la 11^e session de la CDD, qui s'est déroulée du 28 avril au 9 mai 2003, la Commission a décidé la tenue, durant la CDD-12, d'une réunion préparatoire de trois jours, consacrée à la conduite d'une évaluation approfondie de la mise en application du PAB et au parachèvement des préparatifs de la Réunion Internationale (RI), notamment son ordre du jour.

REUNIONS PREPARATOIRES REGIONALES: Entre août et octobre 2003, trois réunions préparatoires régionales ont été tenues pour: les PEID de l'océan Pacifique (4-8 août, Apia, Samoa); les PEID des océans Atlantique et Indien, de la Méditerranée et de la Mer de la Chine Méridionale (AIMS) (1-5 septembre, Praia, Cap Vert); et les PEID des Caraïbes (6-10 octobre, Port d'Espagne, Trinité et Tobago). Chacune de ces réunions a finalisé les positions régionales, qui ont été présentées, en guise de Rapports de Synthèse Régionaux, durant la réunion préparatoire interrégionale aux Bahamas en janvier 2004.

REUNIONS D'EXPERTS: Dans le cadre des préparatifs de la Réunion Internationale, une série de réunions d'experts a été organisée entre juillet et décembre 2003. Ces réunions ont traité: du renforcement des capacités dans les domaines de l'énergie renouve-

lable et de l'efficacité énergétique; de la vulnérabilité des PEID et de l'amélioration de la résistance; de la Gestion des déchets; et du renforcement des capacités du développement durable.

AGNU-58: En décembre 2003, la 58^e session de l'Assemblée Générale, dans sa résolution 58/213 a décidé que la Réunion Internationale se tiendra du 30 août au 3 septembre 2004, et a approuvé le règlement intérieur provisoire de la réunion. En juin 2004, l'Assemblée Générale a, dans sa résolution 58/213 B, décidé de modifier les dates de la RI, qui aura lieu du 10 au 14 janvier 2005, avec, si nécessaire, des consultations informelles les 8 et 9 janvier.

REUNION PREPARATOIRE INTERREGIONALE DES PEID: La Réunion Préparatoire Interrégionale sur l'Evaluation du Programme d'Action pour le Développement Durable des PEID, a eu lieu du 26 au 30 janvier 2004, à Nassau, aux Bahamas. A la fin de réunion, les PEID ont adopté la Déclaration de Nassau et le Papier de Stratégie de l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS), sur la Suite de Mise en Application du PAB. Le Papier contient des chapitres sur les domaines prioritaires du PAB et détermine les thèmes nouveaux et émergents, notamment, la notation des PEID les moins avancés (PMA), le commerce, la santé et la culture.

REUNION PREPARATOIRE INTERNATIONALE: La Réunion Préparatoire sur l'Evaluation du PAB s'est tenue du 14 au 16 avril 2004, au siège de l'ONU à New York, durant la CDD-12. Les délégués ont procédé à une première lecture du document de la Stratégie et a décidé d'utiliser un texte de compilation comme plateforme pour la conduite de nouvelles consultations informelles-informelles interconsultations. Les délégués ont également adopté des projets de décisions portant sur l'ordre du jour provisoire et sur l'accréditation des ONG auprès de la RI.

CONSULTATIONS INFORMELLES-INFORMELLES: Deux tours de consultations informelles-informelles, modérés par Don MacKay, Ambassadeur de Nouvelle Zélande auprès des Nations Unies, ont été tenus les 17 et 19 mai et les 7, 8 et 11 octobre 2004 au siège des Nations Unies à New York, dans l'objectif de faire avancer les négociations autour du document de Stratégie. A la fin du tour d'octobre des consultations informelles-informelles, les délégués:

- ont résolu les chapitres consacrés: aux Catastrophes Naturelles et Environnementales, aux Ressources Energétiques, aux Ressources du Tourisme, aux Transports et Communications, aux Sciences et Technologies, au Développement Durable des Capacités et à l'Education au service du Développement Durable, aux Modes Durables de Production et de Consommation, à la Santé, à la Gestion des Données et à l'Information au service des Décideurs, et à la Culture;
- sont parvenus à des résolutions partielles sur: l'introduction, la Gestion des Déchets, les Ressources Côtières et Marines, les Ressources en Eaux Douces, les Ressources Edaphiques, les Ressources de Biodiversité, et la Mise en Application;
- n'ont pas résolu les chapitres consacrés: à la Graduation et au Commerce: Mondialisation et Libéralisation du Commerce; et
- ont reporté les discussions sur les Changements Climatiques et sur l'Élévation du Niveau des Mers, à la RI.

AGNU-59: En décembre 2004, la 59^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU a, dans sa résolution 59/229, décidé la convocation de consultations informelles, sur deux jours, les 8 et 9 janvier, pour faciliter les préparatifs de la RI.

FORUM INTERNATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE: Le Forum International de la Société Civile s'est réuni du 6 au 9 janvier 2005, à Port Louis, dans l'objectif, entre autres, d'élaborer la stratégie de mise en œuvre de la société civile et sa déclaration pour la RI.

CONSULTATIONS INFORMELLES

Présidées par Don MacKay, les consultations informelles autour du document de Stratégie ont commencé samedi par l'observation d'une minute de silence pour les pertes de vie et la dévastation causées par le tremblement de terre et le tsunami qui l'a suivi,



dans le Sud et le sud-Est Asiatique. Le Président MacKay a encouragé les délégués à redoubler leurs efforts pour parvenir à un accord sur les libellés en suspens et assurer un résultat utile et valable pour les PEID. Les délégués ont poursuivi leurs délibérations autour du document de Stratégie, samedi et dimanche, et ont procédé, dimanche, à l'examen des questions d'organisation, en préparation pour la RI.

QUESTIONS DE PROCEDURE ET D'ORGANISATION: Dimanche matin, Anwarul Chowdhury, Secrétaire Général de la RI, a ouvert officiellement les consultations informelles. Les délégués ont élu par acclamation Jagdish Koonjul, Ambassadeur de Maurice auprès de l'ONU, Président des consultations informelles sur les questions de procédure et d'organisation.

Au cours des consultations informelles, les délégués ont procédé à l'examen et à l'approbation des recommandations pour la RI, concernant l'ensemble des questions d'organisation et de procédure de la RI, touchant: à l'ordre du jour (A/CONF.207/1); au règlement intérieur (A/CONF.207/2); au calendrier des travaux (A/CONF.207/4); à l'élection des membres du Bureau; à l'accréditation des organisations intergouvernementales et des principaux groupes; au comité de vérification des pouvoirs; et aux arrangements concernant l'élaboration du rapport de la RI.

STRATEGIE POUR LA SUITE DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEID: Introduction: Les délégués ont abordé ce chapitre samedi. A l'ouverture du paragraphe, Maurice, au nom du G-77/CHINE, a proposé de séparer le texte en deux paragraphes, le premier, focalisé sur le PAB et le second, sur les objectifs de développement approuvés à l'échelon international. Le Luxembourg, au nom de l'UE, a préféré maintenir les deux références dans un même et seul paragraphe. Les délégués ont approuvé la proposition du G-77/Chine.

Au sujet du libellé concernant le principe des responsabilités communes mais différenciées, le G-77/CHINE a accepté de se référer aux "principes de Rio, y compris, entre autres, le principe 7 de la Déclaration de Rio." Tout en approuvant la formulation, le délégué des ETATS-UNIS a fait part de son opposition aux éléments spécifiant de la Déclaration de Rio, et a indiqué qu'il soumettra son interprétation de ce libellé, à la RI.

Au sujet de la mobilisation des ressources, le délégué des ETATS-UNIS a fait objection à la référence, contenue dans le libellé reformulé proposé par le G-77/Chine, faisant état d'un "déclin important" du montant global de l'APD consacrée aux PEID. Le Président MacKay a recommandé, et les délégués ont accepté, un libellé de compromis faisant référence au déclin du montant global de l'APD consacrée aux PEID "tel que mentionné dans le rapport du Secrétaire Général" concernant les PEID (E/CN.17/2004/8).

Les délégués ont approuvé, moyennant quelques amendements mineurs, la proposition de texte du Président concernant l'amélioration de la cohérence, de la gouvernance et de la consistance des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, susceptibles de faciliter la participation des PEID dans les processus décisionnels et les institutions financières internationales.

Dans le paragraphe consacré aux mesures unilatérales, le délégué des ETATS-UNIS a souligné que le libellé n'est pas de pertinence pour les PEID, et le G-77/CHINE a mis en exergue l'importance de ce sujet. Le Président MacKay a suggéré que les délégués entament des consultations bilatérales sur ce sujet.

Catastrophes Naturelles et Environnementales: Samedi, l'AUSTRALIE, appuyée par le G-77/CHINE, les ETATS-UNIS et l'UE, a proposé d'insérer un nouveau libellé portant sur les effets du récent tsunami sur les PEID. Le Président MacKay a suggéré que l'Australie élabore le texte additionnel en concertation avec les délégués intéressés.

Gestion des Déchets: Ce chapitre a été examiné samedi. Au sujet du chapeau, le G-77/CHINE a proposé de reformuler les libellés consacrés: aux capacités financières et techniques des PEID dans le domaine de la gestion des déchets; aux questions de sécurité et d'imputabilité relatives au transport de matériels radioactifs; et aux naufrages de navires. Le délégué des ETATS-UNIS s'est opposé à l'insertion d'une liste de questions particulières dans le chapeau, suite à quoi le G-77/CHINE a proposé de décrire ces préoccupations comme étant particulières aux PEID. Le Président MacKay a souligné que le PAB les qualifie de préoccupations internationales, et a suggéré de reporter l'examen du chapeau.

Les délégués ont accepté, moyennant discussion mineure, les libellés consacrés: aux partenariats régionaux des PEID axés sur la gestion des déchets et à la nécessité d'une aide internationale; et la création d'un fonds fiduciaire environnemental national approprié en tant que moyen de financement innovant de l'infrastructure nécessaire à la gestion des déchets.

Au sujet du transit transfrontière des déchets dangereux, les délégués ont accepté le libellé appelant au renforcement des travaux menés dans le cadre de la Convention de Bâle. Le délégué des ETATS-UNIS a proposé, et les délégués ont accepté, de supprimer la référence aux principes de l'accord préalable en connaissance de cause, de responsabilité, de compensation, de fonds d'urgence, et de soutien pour les Centres Régionaux de la Convention de Bâle.

Au sujet du transport de matériels radioactifs, le JAPON et les ETATS-UNIS ont déclaré que ces transports ont un excellent historique en matière de sécurité. Citant des exemples prouvant le contraire, le G-77/CHINE a déclaré que la cessation du transport des matériels radioactifs et de déchets dangereux dans les régions des PEID est "le but ultime des PEID," et a souligné que le dialogue avec les Etats de transport maritime doit aborder les considérations de sûreté, d'information, de responsabilité, de sécurité et de compensation. Un groupe informel s'est réuni dimanche après-midi pour délibérer davantage sur ce sujet.

Ressources en Eau Douce: Ce chapitre a été abordé samedi. Dans le texte faisant référence à l'intrusion saline, le délégué des ETATS-UNIS a proposé de remplacer le libellé stipulant que les changements climatiques exacerbent l'intrusion saline, par un libellé soulignant que cette dernière est exacerbée, entre autres, par la gestion inadéquate des ressources en eau. Le G-77/CHINE y a fait objection. Le Président MacKay a suggéré que ce sujet soit examiné davantage dans un groupe informel.

Ressources Côtières et Marines: Les délégués ont conclu leurs discussions autour de ce chapitre, samedi. Au sujet de la réglementation de l'enregistrement des navires, le G-77/CHINE a proposé, et les délégués ont accepté, la formulation retenue dans la résolution 58/240 de l'Assemblée Générale, qui souligne le besoin de créer des capacités technologiques et financières pour la mise en application des responsabilités des PEID relevant du droit international, et a encouragé les Etats de pavillon de PEID à, entre autres, envisager une diminution de l'octroi du droit de porter leur pavillon à de nouveaux navires. Des amendements mineurs proposés par le G-77/Chine pour le libellé encourageant les pays propriétaires de grandes lignes à fournir aux PEID un soutien technique et financier pour la gestion durable de la pêche, ont également été approuvés sur la base des formulations retenues dans le PMAJ.

Dans le paragraphe consacré au 4^e Forum Mondial sur l'Eau, le JAPON a proposé l'insertion d'un libellé stipulant que ce processus présente pour les PEID une occasion de poursuivre l'amélioration de leur aptitude à compter sur eux-mêmes. Le G-77/CHINE a suggéré, et les délégués ont accepté, un libellé stipulant que le Forum sera pour les PEID, l'occasion de poursuivre la recherche du soutien international pour le renforcement de leur aptitude à compter sur eux-mêmes et à mettre en œuvre leurs actions prioritaires approuvées, telles que soumises au Portefeuilles des actions du 3^e Forum Mondial sur l'Eau.



Ressources Edaphiques: Les délégués ont conclu leurs délibérations autour de ce chapitre, samedi. Dans le paragraphe consacré aux difficultés auxquelles se trouvent confrontés les PEID du fait de la dégradation des sols, le G-77/CHINE a proposé un libellé rattachant directement la question de la dégradation des sols à la Convention sur la Lutte Contre la Désertification (CCD), à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et appelant les PEID à utiliser les ressources du FEM pour le traitement du problème de la dégradation des sols et ce, à travers le programme opérationnel du FEM, axé sur la Gestion Durable des Terres. Les ETATS-UNIS et l'UE ont fait objection à la référence à la CDB, et ont clarifié que le FEM n'est pas l'unique mécanisme financier de la CCD. Au terme des discussions, les délégués ont accepté de supprimer le libellé faisant référence à la CDB et ont apporté leur appui à un libellé stipulant que les PEID devraient utiliser pleinement les ressources disponibles du FEM pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets axés sur le traitement de la dégradation des sols.

Au sujet de la gestion durable des forêts, les délégués ont approuvé le sous-paragraphe appelant à s'assurer de l'adhésion aux politiques forestières nationales qui ont été élaborées pour sauvegarder les droits des propriétaires, ainsi que les utilisateurs autorisés et autres usagers légitimes.

Ressources de Biodiversité: Ce chapitre a été abordé samedi. Les délégués ont approuvé, moyennant discussion mineure, les libellés portant sur: l'amélioration des efforts nationaux fournis dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail de la CDB consacré aux aires protégées, y compris l'établissement d'aires protégées marines; et le renforcement des capacités pour la protection et le développement des savoirs traditionnels des groupes indigènes, pour l'accès et le partage des avantages. Les délégués ont également approuvé, moyennant un amendement mineur, le libellé consacré au développement des capacités humaines et institutionnelles en matière de recherche dans le domaine de la biodiversité.

Au sujet de la question de l'accès et du partage des avantages, les délégués ne sont pas parvenus à s'accorder sur la proposition du G-77/Chine de se référer expressément à l'accès non autorisé et l'appropriation illégitime des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés. Le Président MacKay a suggéré que les délégués procèdent à des consultations bilatérales autour de ce libellé.

Déclassement du Statut de PMA: Ce chapitre a été traité samedi et dimanche. Au cours de l'échange de vue préliminaire, le G-77/CHINE a déclaré que la question du déclassement devrait être reconsidérée à la lueur de la récente catastrophe liée au tsunami et de ses incidences sur les Maldives, pays des moins avancés, en voie de déclassement de ce statut. Il a proposé l'insertion d'un nouveau libellé accueillant favorablement la résolution E/2004/L.56 de l'ECOSOC pour la détermination d'une "stratégie transitoire douce" pour les pays en voie de déclassement du statut de PMA, stipulant qu'il est crucial que les transitions douces prennent en ligne de compte, les vulnérabilités et n'affectent pas de manière défavorable le développement durable à long terme.

Dimanche, le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que les résolutions de l'ECOSOC/de l'Assemblée Générale ne qualifient pas la transition douce de stratégie mais de processus, et après des suggestions avancées par le Président, les délégués ont accepté de refléter l'intitulé de la résolution de l'ECOSOC, à ses place et lieu.

Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que les vulnérabilités de tous les pays, et pas uniquement des PEID, devraient être notées dans le texte. Le G-77/CHINE a souligné le besoin: d'un traitement différencié pour les pays confrontés à ces défis, comme les PEID; d'une focalisation à la fois sur la mise en application et sur l'élaboration de stratégies transitoires nationales douces; et d'une mise en relief de l'implication des partenaires du développement, dans la formulation des stratégies.

Les délégués ont approuvé le libellé soulignant que les pays récemment déclassés et tous les Etats qui sont actuellement candidats potentiels au déclassement sont des PEID, et qu'il est crucial que l'élaboration et l'application de stratégies transitoires nationales douces, formulées avec les partenaires du développement, prennent en considération les vulnérabilités particulières des Etats et s'assurent que le déclassement ne bouleverse pas leurs plans, programmes et projets de développement, visant à réaliser le développement durable.

Commerce: Le groupe d'experts informel, établi au cours du tour précédent des consultations informelles, a poursuivi tout le long du week-end, ses discussions sur les questions du commerce. Les délégués ont examiné les paragraphes consacrés au commerce, dans le chapitre du document de Stratégie, portant sur la mise en application, en se focalisant, entre autres, sur: l'accession à l'OMC; l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce; le parachèvement des négociations de Doha; les préférences commerciales; la libéralisation commerce post-Doha; et les flux financiers.

Mise en Application: Introduction: Dimanche, les délégués ont décidé de procéder à la révision des formulations proposées par le G-77/Chine concernant l'accroissement substantiel du flux des ressources financières et autres ressources pertinentes, et les plans nationaux de développement durable conduits et appartenant aux pays, y compris dans les domaines de la réduction de la pauvreté et du renforcement des capacités de résistance.

Accès aux, et fourniture des, ressources financières: Dans ce chapitre, les délégués ont approuvé le sous-paragraphe décrivant les responsabilités des pays industrialisés et des pays en développement dans le domaine de la mise à disposition et de l'utilisation de l'APD, qui se bâtit sur une formulation approuvée tirée du paragraphe 42 du Consensus de Monterrey. Les délégués ont également débattu du libellé reformulé proposé par le G-77/Chine, à propos du FEM, et qui encourage, entre autres, la simplification de l'accès, de l'efficacité et de l'efficacité des procédures de déboursement du FEM. L'UE a proposé un libellé invitant le FEM à examiner les voies et moyens d'améliorer ces procédures. Le délégué des ETATS-UNIS a appelé à l'insertion d'une référence au rôle des Agences d'Exécution du FEM. Ce texte est resté non résolu.

DANS LES COULOIRS

De nombreux délégués étaient satisfaits du rythme des négociations durant les consultations informelles, mais certains d'entre eux ont souligné que la question contentieuse des changements climatiques reste encore à débattre et que les chapitres consacrés à l'application et au commerce sont restés largement non résolus. Au moment où les délégués entamaient une excursion autour de l'île, dimanche après-midi, le gros de leurs travaux restait non résolu.

Compte tenu de la récente catastrophe liée au tsunami, et de l'arrivée attendue du Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, durant la réunion de haut niveau, plusieurs délégués s'attendent à un rehaussement du profil des questions concernant la vulnérabilité des îles et de la nécessité d'un soutien international accru au profit des PEID, pour la préparation et la réactivité à de tels événements. La Conférence sur la Réduction des Catastrophes (WCDR) ayant lieu juste après la RI, certains ont suggéré que la visite du Secrétaire Général aide à édifier la dynamique politique nécessaire à établir un système d'alerte précoce pour l'Océan Indien. Les délégués ont exprimé l'espoir de voir la RI aboutir à un large soutien politique en faveur de cette initiative, et ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que la WCDR traite des modalités particulières de cette initiative.